

BATEDOU, BATEIRE

Henri GEIST

En provençal, le terme “ batedou ” indique le lieu où l’on bat le grain ou la partie de l’aire où on le foule. Ce même mot, ainsi que “ bate-douiro ”, désigne un batteur ou une batteuse en grange, comme également “ batèire ”, “ bateirello ”, “ bateiris ”. Ainsi, ces noms évoquent aussi bien celui qui bat des gerbes, des épis, que l’objet ou le lieu sur lequel s’effectue le battage. Une “ esbarbadouiro ” est une planche sur laquelle on frappe les gerbes.

Le Larousse Agricole (tome 1^{er}, pages 149 et 302), édité en 1921, définit le terme de “ chaubage ” comme étant un “*égrenage à la main des céréales. Les épis sont frappés sur une pièce de bois épaisse ou sur un tonneau (fig. 2). C’est là, une méthode lente et coûteuse ; aussi n’y a-t-on recours que dans le cas où l’on veut tirer parti, pour certaines applications, d’une paille intacte*”. Au mot “ battage ”, on lit : “*Chaubage ou battage au chevallet : les épis sont frappés sur un tonneau ou une pièce de bois portée par quatre pieds*”.

C’est à Saint-Martin-Vésubie (Chemin de Berthemont), que nous avons retrouvé une de ces pièces de bois, un batèire de 86 à 88 cm de haut (fig. 1). C’est un billot, scié dans un châtaignier d’une centaine d’années d’une épais-



Fig. 1 - Batèire.

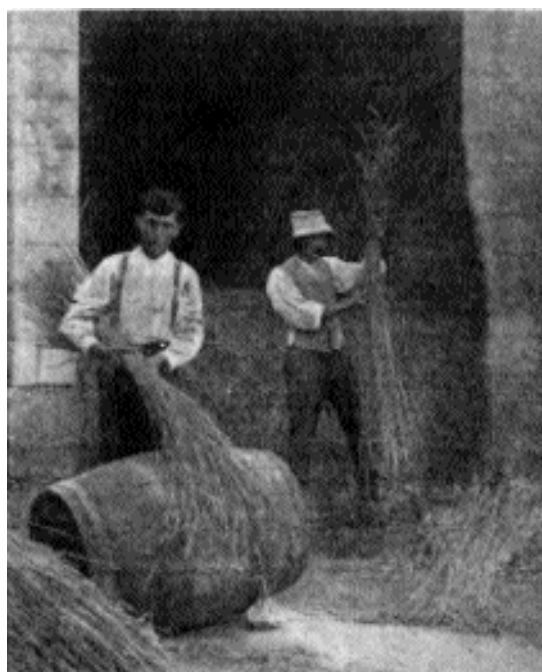


Fig. 2 - Scène de chaubage (Larousse agricole 1921).

seur de 14 à 21 cm, avec un grand axe de 80 cm et 68 cm de petit axe, par rapport au cœur de l’arbre. Des pieds, en jeune troncs ou branches de chêne, de 85 à 87 cm de longueur et de 11 cm de diamètre, sont cloués (clous moulés), espacés de 75, 67 et 63 cm. Le billot, de 2,38 m de circonférence, est fendu sur 35 cm à partir du bord et sur toute son épaisseur ; deux morceaux éclatés, de 19 et 26 cm de long sur 4 cm d’épaisseur, ont été cloués. Enfin, on ne relève aucune trace de coup d’objet tranchant.

En 1966, dans les écarts de Saint-Martin, au quartier Libac, du blé était encore cultivé sur quelques lopins de terre en terrasses. Pour de petites récoltes familiales, le battage s’effectuait en grange sur un batèire protégeant ainsi le chaume des cassures inévitables faites avec un fléau, ce qui permettait son utilisation comme couverture de granges.

Ce batèire, sauvé de l’oubli ou de la destruction, qui fait partie du patrimoine comme témoin d’une vie montagnarde aujourd’hui obsolète, se trouve au Musée des Traditions Vésubiennes, à Saint-Martin-Vésubie.